

Extrait du Site des Élus du SNCS-FSU dans les instances scientifiques

<http://instances.sncs.fr/spip.php?article589>

CR officiel réunion CSD octobre 2006

- CNRS-IN2P3 - PNPP -

Date de mise en ligne : vendredi 1er décembre 2006

Site des Élus du SNCS-FSU dans les instances scientifiques

Conseil Scientifique de Département

Physique Nucléaire et Physique des Particules du 06/10/06

adopté à la séance du 20 novembre 2006

Membres présents : MM. M. Spiro (directeur scientifique (DS) du département), B. Blank, Mme U. Bassler, MM.S. David, J.-P. Delahaye, Mme L. di Caccio, MM. U. Dosselli, J. Dumarchez, J. J. Gaardhoje, P. Ghez, J. Giovinazzo, D. Jouan, F. Kapusta, Mmes A. Lefebvre-Schuhl, F. Marion, MM. M. Lion, P. Moretto, L. Perrot, C. Prevost, M. Punch, Mmes M.-F. Rivet, C. Roy, M. D. Santos, Mme C. Tao, M. M Winter

Points à l'ordre du jour :

I : Élection du président et constitution du bureau

II : Présentation du département scientifique

III : Organisation des travaux pour l'analyse de la prospective et la contribution à la stratégie scientifique du département

Différents documents sont remis aux membres du conseil :

- ▶ Bilan des Conseils Scientifiques de Département (CSD). Eléments chiffrés. Mandat 2001-2005
- ▶ Guide pratique à l'usage des membres du Comité National
- ▶ Annuaire des membres du CSD
- ▶ Réglementation
- ▶ Note de cadrage pour l'élaboration du rapport de conjoncture 2006 et la contribution au plan stratégique 2007

Une photo de groupe de l'ensemble des membres du CSD est prise avant le début des travaux du CSD.

Jusqu'à l'élection du président, la séance est présidée par M. Jean-Pierre Delahaye, en tant que doyen de l'assemblée.

I) Election du président et constitution du bureau

Avant de choisir un président, les membres du conseil choisissent d'entendre le DS du département PNPP afin de mieux cerner le rôle à venir du conseil et de son président.

Au cours de son exposé informel M. Michel Spiro présente les points suivants :

" Actuellement l'IN2P3 est un institut qui coordonne les activités du CNRS et des universités. Il a vocation à coordonner les grands projets de physique nucléaire, physique des particules et d'astroparticules. Le Conseil Scientifique de l'IN2P3 (CS- IN2P3) s'occupe du suivi des projets. Il décide en particulier des moyens, du planning, du coût des projets ; il évalue les risques...

" Les projets s'appuient sur des labos qui ont une vie à l'extérieur des grands projets. Elle pourrait relever du département scientifique.

" La définition du périmètre d'action du CSD est à élaborer dans le CNRS réorganisé. Il pourrait s'occuper des domaines complémentaires du CS-IN2P3 : les laboratoires au sein des campus (cf loi de programme pour la recherche) ; le multidisciplinaire ; l'ouverture sociétale ; l'émergence des projets.

La gouvernance du CNRS demande que les attributions respectives et l'articulation des départements Mathématiques, Physique Planète et Univers (MPPU), PNPP et Planète et Univers (PU) soient clarifiées.

MM. Michel Lannoo, DS du département MPPU, Dominique Le Quéau , DS du département PU et Michel Spiro, DS du département PNPP cherchent actuellement à mettre en place les contours de leurs attributions respectives. Le fonctionnement des départements pourrait être bien différencié avec des points de collaboration bien identifiés.

En l'état actuel, le CSD devra donc :

- ▶ imaginer une articulation entre le CSD PNPP et le CS-IN2P3, tous deux conseils statutaires ;
- ▶ imaginer une articulation entre les CSD PNPP et MPPU,

tout en évitant de répéter le travail de chacun. Le CSD PNPP pourrait ainsi être amené à étudier les travaux

interdisciplinaires du département. Une articulation possible entre les CSD MPPU et PNPP pourrait se faire sous la forme d'une réunion commune une fois par an des trois CSD MPPU, PNPP et PU permettant d'identifier des points de collaboration.

Points abordés pendant la discussion :

" La question de l'existence définitive ou non du département MPPU.

" Le CSD devant se prononcer sur la stratégie scientifique du département, ce qui englobe la totalité de la stratégie et pas seulement celle pour le pluridisciplinaire, il pourrait être envisagé des réunions communes régulières CSD PNPP/CS-IN2P3.

" Une possibilité d'interaction entre les différents conseils pourrait être élaborée sous la forme d'invités permanents de certains membres d'un conseil dans un autre. Ils devraient alors être désignés par le conseil qu'ils représenteraient.

" Avenir de nos disciplines et de l'Institut.

" Le CSD sera confronté à la mise en place des réformes votées au parlement.

" Une réflexion sera nécessaire sur l'évaluation scientifique ; l'évaluation des unités relève des sections du comité national tandis que celle des grands projets était du ressort du CS-IN2P3. Le projet d'AERES risque de modifier les modes d'évaluation. Les textes actuels permettent cependant au comité national de continuer à jouer son rôle dans l'évaluation des unités.

" La question de l'évaluation des activités scientifiques n'apparaît pas clairement et mériterait, dans le dispositif actuel, d'être mieux précisée.

Le CSD se réunit ensuite sans la direction scientifique et élit son président :

Inscrits : 24 ; Votants : 24

Jacques Dumarchez : 17

Anne Lefebvre-Schuhl : 5

Abstentions : 2

La présidence est désormais assurée par M. J. Dumarchez.

Le CSD décide de se doter également d'un bureau qui est composé de quatre personnes en plus du président :

Mme A. Lefebvre-Schuhl : secrétaire scientifique, M. Luc Perrot, Mme Marie-France Rivet et M. Daniel Santos

Ce bureau pourra être amené à évoluer dans le futur.

II) Présentation du département scientifique

M. M. Spiro rejoint le CSD accompagné d'une grande partie de la direction de l'IN2P3 : MM François Le Diberder, Sydney Galès, Eric Suraud, directeurs adjoint scientifiques ; Mmes Barbara Erasmus, déléguée scientifique ; Nicole Le Gal, adjointe au directeur adjoint administratif et M. Daniel Treille, président du Conseil Scientifique de l'IN2P3.

M. M. Spiro présente la politique scientifique du département en s'appuyant sur la présentation qu'il a faite au comité de direction et sur la contribution de l'IN2P3 au plan stratégique du CNRS qui sera distribuée très rapidement aux membres du conseil ainsi que certains des transparents.

Au cours de cette présentation sont abordés :

- ▶ la composition de l'IN2P3 (20 unités, personnels,) ;
- ▶ les grandes masses budgétaires ;
- ▶ les enjeux :

*PHYSIQUE DES PARTICULES

Contribuer au développement des recherches sur les grandes lois de la physique :

Structure quantique du vide, origine de la masse, boson de Higgs

Unification des interactions fondamentales

Matière et antimatière (quarks vs antiquarks et neutrinos vs antineutrinos) ;

*PHYSIQUENUCLEAIRE

Le proton et le noyau dans ses états extrêmes :

Structure du proton en quarks et gluons

Plasma de quarks et gluons

Noyaux exotiques, structure nucléaire, astrophysique nucléaire

*ASTROPARTICULES

L'univers comme un laboratoire :

Les nouveaux messagers : ondes gravitationnelles, neutrinos...

L'origine et la physique des rayons cosmiques de la plus haute énergie

L'énergie noire, la matière noire, la confrontation des premiers instants de l'univers aux théories de l'infiniment petit

▶ les priorités de la physique nucléaire et des hautes énergies :

* Focaliser les activités vers le CERN, « capitale mondiale de la physique des particules » via le projet LHC

* Faire du GANIL le centre européen de recherche sur les noyaux exotiques via le projet SPIRAL2

* Participer pleinement aux recherches amont sur l'énergie nucléaire (PACE)

* Consolider l'acquis et les liens avec l'astrophysique et la cosmologie (« astroparticules »), avec l'informatique et les autres disciplines à travers la grille LCG et EGEE

* Accroître la R&D sur les accélérateurs et l'instrumentation, amplifier les transferts de technologie et l'interdisciplinaire

▶ les chantiers :

*FonctionnementMPPU

* Meilleur suivi de projet : aide à l'arbitrage (tableaux de bord, vision pluriannuelle et prospective, revues, comités de pilotageCS...)

* Déconcentration des actes de gestion (s'appuyer sur les DR) : transition difficile (plus de coordination et réactivité)....

* Colloque ITA, prospective ITA, pilotage des carrières (motivation des ITA dans un cadre labo, projets)

* Développement interdisciplinarité et partenariats des labos (universités, régions interdépartementalité, ANR, monde industriel..)

▶ les personnels affectés aux projets par laboratoires en équivalent temps plein (ETP) ;

▶ les principales compétences techniques de l'IN2P3 ;

▶ la complexification du système de recherche avec l'Europe et la création de l'ANR, des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), de Réseau Thématique de Recherche Avancée (RTRA ; 12 RTRA viennent d'être labellisés ainsi que 4 incubateurs de RTRA) ... Le ministère vient de créer un incubateur de RTRA appelé « Deux infinis » regroupant des laboratoires de la région parisienne (dont 6 de l'IN2P3 : APC, CSNSM, IPNO, LAL, LLR, LPNHE) et dont la transformation ou non en RTRA devra être décidée au plus tard dans deux ans. Cette question devra être traitée en CSD ;

▶ le budget 2007 et ses priorités :

Le budget de l'Etat mis dans la recherche augmente mais le budget de l'organisme sera maintenu pour les investissements et le fonctionnement de l'organisme alors que la masse salariale augmente ;

Priorités : Interdisciplinaire, « RTRA » (les 2 infinis), CPER, équipements mi-lourds, crédits d'intervention (dont sécurité nucléaire et mise à niveau), projets de l'Institut

▶ l'interdisciplinaire à l'IN2P3 : sur les vingt unités de l'IN2P3, six dont les recherches interdisciplinaires représentent plus de 20% de l'activité du laboratoire, relèvent désormais du groupe disciplinaire 13 (= interdisciplinaire) du CNRS (APC, CSNSM, IMNC, IPHC, LPTA et Subatech). Le choix de ces laboratoires a été fait par la direction de l'IN2P3 qui a souhaité en limiter le nombre à six.

L'IN2P3 est fortement lié à deux programmes interdisciplinaires du CNRS (le Programme sur l'Aval du Cycle Electronucléaire (PACE) est en train d'évoluer (PACEN) et le Programme Astroparticules pourrait se transformer en programme européen), un incubateur de RTRA les deux infinis et différentes activités :

*Hadronthérapie,protonthérapie

* Accélérateurs, techniques d'accélération

†imagerie

†Radiochimie

* Grille de calcul (EGEE)

L'incubateur de RTRA les deux infinis, comprend 4 labos GD9 (IPN, LAL, Ecole Polytechnique, et P6) et 2 GD13 (APC P7 et CSNSM) ; Soutien au « RTRA » en équipement mi-lourd, crédits d'intervention, projets institut ; Grandes priorités scientifiques à travers les projets institut

▶ les priorités de recrutement :

CHERCHEURS

LHC

* Structure nucléaire (SPIRAL), énergie nucléaire (PACEN)

*ASTROPARTICULES

*INTERDISCIPLINAIRE

*STRASBOURGIPHC

ITA

* Accélérateurs (SPIRAL2, ILC, CLIC, NEUTRINOS, ELI)

*Spatial

* Grille de calcul, bases de données

*Conduite de projet

*Electronique

Le CSD doit émettre des recommandations sur la politique de l'emploi scientifique du département.

Au cours de la discussion apparaissent des questions relatives :

- ▶ aux critères de performance qui vont avec la mise en place de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF). Les indicateurs ne sont pas encore définis pour le CNRS.
- ▶ aux fléchages des postes ouverts aux concours. Les postes ouverts au concours CR2 devraient être fléchés thématiquement tandis que les postes CR1 et DR2 seraient banalisés.
- ▶ aux critères d'appartenance à un RTRA ou à un incubateur de RTRA. Le regroupement géographique est important.
- ▶ aux financements des Très Grands Equipements (TGE). Actuellement le LHC, le projet SPIRAL II et la grille de calcul (EGEE) émergent à ce budget qui représente environ ¼ du budget CNRS et ½ du budget IN2P3 hors salaires.
- ▶ La création d'un Groupement de Recherches (GDR) autour de l'imagerie qui devrait permettre de structurer la hadronthérapie
- ▶ La nécessité d'assurer une bonne collaboration entre le coeur dur de la discipline et le pluridisciplinaire qui ne relève pas seulement du département MPPU.
- ▶ La multiplication des conseils scientifiques (IN2P3, département scientifique, programmes, projets, GDR, ...) complique le paysage et prend beaucoup de temps. Il serait bon de mieux définir leurs rôles respectifs, éviter les duplications et ne pas continuer à les multiplier.

III) Organisation des travaux pour l'analyse de la prospective et la contribution à la stratégie scientifique du département

Les membres du CSD PNC vont avoir un compte ouvert en lecture sur le site du CSD. Ils auront ainsi accès à différents documents. Cela permettra en particulier de travailler pour le plan stratégique. La contribution du CSD à la transmission de la prospective devra se baser sur une analyse critique du plan stratégique de l'IN2P3 (document élaboré par la direction de l'IN2P3) versus celui de la section 03 et du rapport de prospective des sections du comité national. Aucun de ces documents n'a été remis au conseil. La prochaine réunion du CSD aura ce point à l'ordre du jour. Deux membres du Conseil Scientifique du CNRS (MM Jean-Pierre Barbe et Michel Piecuch) participeront à cette réunion qui devra avoir lieu avant le 23 novembre. Toutefois, il est clair que le temps imparti et l'absence de documents à la date du 6 octobre 2006 ne permettra pas un travail extensif sur ce sujet d'ici là.

Le Conseil Scientifique de l'INSU souhaite s'adjoindre un représentant du CSD PNPP. Du fait de l'heure tardive, cette question sera traitée à la prochaine réunion.

Afin de préparer le prochain conseil et le futur des activités du CSD, le bureau va préparer une liste de questions qui se posent et la transmettre par e-mail à tous les membres pour en susciter la discussion et la compléter. Ces questions pourront également porter sur la méthode d'organisation des travaux du CSD.

La date de la prochaine réunion sera communiquée en accord avec le directeur du département.